



# Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée

Association reconnue d'utilité publique depuis 1939

## ADO

## L'entraide Défense

### ➤ L'ADO en 7 points

1. 80 ans d'expérience au service des militaires et civils, actifs ou retraités, de l'armée de terre, étendue depuis aux services communs (2/3 des effectifs du ministère).
2. Une vocation sociale à forte légitimité, priorisée vers les plus démunis, notamment les familles endeuillées.
3. Une reconnaissance d'utilité publique pour une entraide large, soucieuse de l'intérêt général.
4. Un budget social de plus de 1 million d'euros en 2016, pour 1 700 aides distribuées, financées par 12 000 soutiens, qui s'inscrit dans une dynamique de forte croissance.
5. Une action avec le commandement et l'action sociale de la Défense, au plus près des évolutions et « au contact » de l'armée de Terre.
6. Une culture du partenariat et une volonté de coordination au sein d'un vaste réseau pour assurer cohérence et efficacité dans la durée, notamment avec Terre Fraternité pour rendre plus efficiente l'Entraide vers l'armée de Terre.
7. Défi : améliorer le soutien des familles en situation précaire en mobilisant à moyen terme un budget social d'environ 1,5 million d'euros.



**Victor,**  
le plus jeune des 792  
orphelins soutenus par l'ADO,  
vous remercie



**L'ADO accompagnera Victor**  
jusqu'au terme de  
ses études, en 2040...  
et au-delà si nécessaire

➤ **Pour les familles endeuillées**

*Tronc commun*

**1. Aide immédiate l'année du décès**

- Allocation immédiate de 1500 euros majorée de 300 euros par enfant
- Militaire ou civil en activité, en partenariat avec Terre Fraternité

**2. Aides à l'éducation, entre 1 an et fin des études**

- Bourses d'études adaptées au niveau scolaire
- (primaire: 400 euros; collège: 500 euros; lycée: 600 euros; études supérieures: 1200 euros)
- Valeur moyenne: 650 euros (2016)

**3. Noël des orphelins: l'année du décès, en partenariat avec Terre Fraternité**

*Spécifique*

**4. Orphelin de militaires décédés en service**

- Pécule de 2500 euros et financement du permis de conduire avec Terre Fraternité

**5. Accompagnement préprofessionnel: adapté au projet**

**6. Actions ponctuelles: orphelins démunis**

- Chèques vacances
- Complément scolarité, secours au parent isolé

➤ **Pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté**

**7. Allocation personnalisée pour séniors, dans la durée**

- 1000 euros par an, renouvelable, sur demande
- Personne + 70 ans (reste à vivre inférieur à 150 euros)
- Objectif: sauvegarder l'autonomie à domicile

**8. Allocation exceptionnelle**

- Secours financier: en moyenne 800 euros (1 fois)
- Souvent en complément de l'Action sociale de la Défense

**9. Allocation remboursable**

- En moyenne 1500 euros remboursables en 18 mois

**10. Aide immédiate aux familles endeuillées**

- L'année du décès, en partenariat avec Terre Fraternité
- Sur sollicitation: étude de la demande par la commission sociale

### ➤ 600 familles secourues

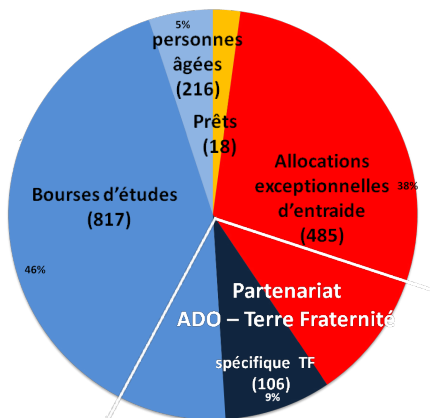
### ➤ 1 092 000 euros

- 40 % dans l'urgence
- 60 % dans la durée
- 31 % en partenariat avec Terre Fraternité

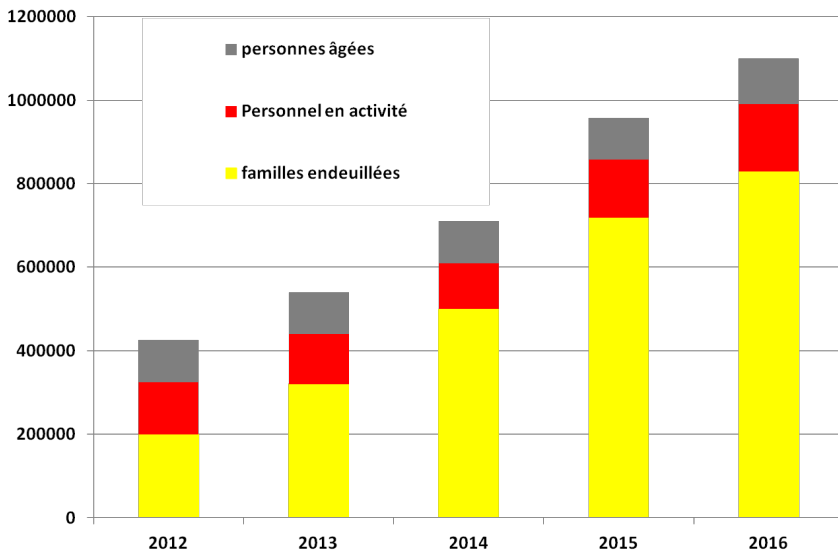
### ➤ 1 642 aides financières

#### Profil des bénéficiaires :

- 75 % : familles endeuillées
- 14 % : personnes retraitées
- 11 % : personnel en activité



### ➤ Répondre toujours mieux aux besoins



### ► **Mot du président**

L'ADO reste constante dans son projet et ses efforts.

Le projet, c'est de tout mettre en œuvre pour délivrer une aide financière qui n'exclue personne.

Les efforts, ce sont à la fois le point d'application principal de notre action, les orphelins, et la volonté de les accompagner tant qu'ils ne s'en sont pas réellement « sortis », c'est-à-dire, jusqu'au terme d'une formation professionnelle réussie. Et nous avons encore beaucoup à faire pour cela! Nous devons faire progresser notre projet associatif avec compassion, chaleur humaine et solidarité. Nous devons transposer dans la vie difficile de nombreuses familles, endeuillées ou pas, la fraternité d'armes que l'on demande à nos soldats en opérations, comme à tous ceux qui les soutiennent depuis le sol de la Patrie.

Nous ne devons pas oublier que derrière chaque dossier, il y a des enfants, des femmes, des hommes qui ressentent une souffrance qui les poussent à faire l'effort moral de demander de l'aide. C'est cette souffrance qui motive notre action et qui donne tout son sens au soutien financier indispensable que nous apporte adhérent, donateurs et partenaires.

*Général de corps d'armée (2s) Jean-Tristan VERNA*

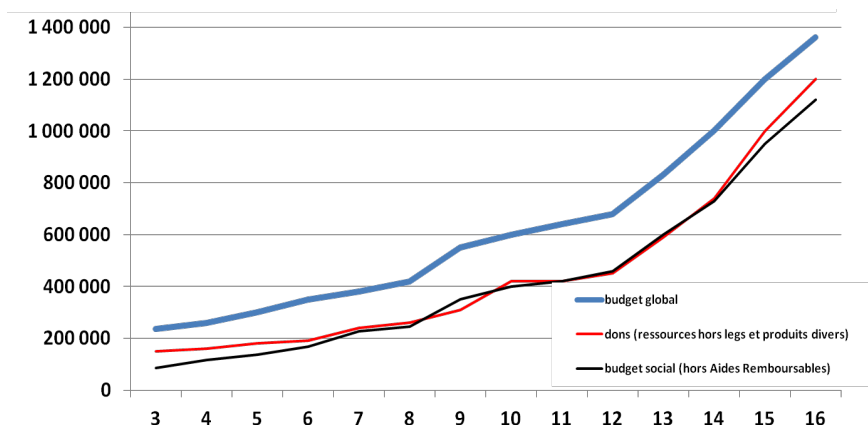
### ► **Une gestion financière rigoureuse, un budget en équilibre**

- Un rôle mieux reconnu, donc mieux soutenu
- Budgets annuels en équilibre
- Meilleure productivité

94 % des dons constituent le budget social.

Les coûts de fonctionnement (budget global- budget social) sont maîtrisés.

Ils ont proportionnellement diminué de 60 %



### ➤ Favoriser l'expression de la solidarité avec les armées

En élaborant un partenariat personnalisé avec les entreprises et associations, pour agir dans la durée au profit des orphelins

- **Processus encadré** : une convention pour une finalité claire
- **Financement adapté** : maîtrise par le partenaire
- **Garantie d'emploi** : 100 % du don aux orphelins
- **Traçabilité et lisibilité** : compte rendu au partenaire, information du bénéficiaire
- **Des liens opérationnels pour n'oublier personne** : un réseau commun
- **Caractère interarmées** : avec FOSA (Air), ADOSM (Marine) et d'autres si nécessaire
- **Solidarité reconnue** : participation des partenaires lisible dans le bilan annuel publié

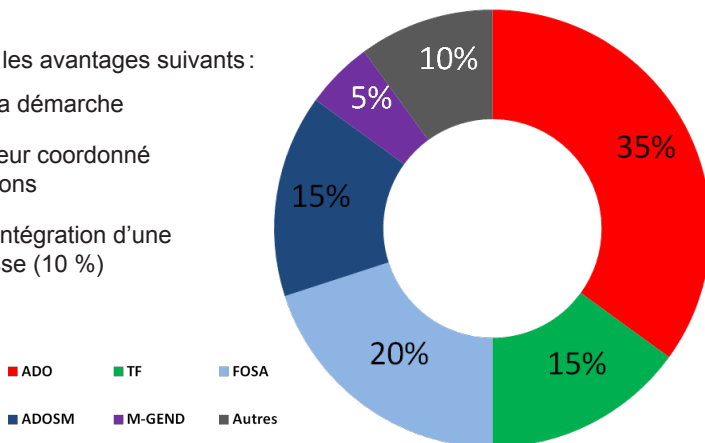
### ➤ Un interlocuteur « défense », chaque fois que nécessaire

L'ADO, grâce à ses statuts transverses et en concertation avec les principales associations d'entraide de la Défense, propose d'être l'interlocuteur unique des « donateurs interarmées » en assurant après l'évènement une répartition des dons.

Les pourcentages affichés tiennent compte du nombre de dossiers usuellement traités par chacune des associations, notamment du nombre d'orphelins.

Ce dispositif présente les avantages suivants :

- Simplification de la démarche
- Un seul interlocuteur coordonné avec les associations
- Adaptabilité par l'intégration d'une marge de souplesse (10 %)



### ► Un projet associatif ambitieux pour 2021

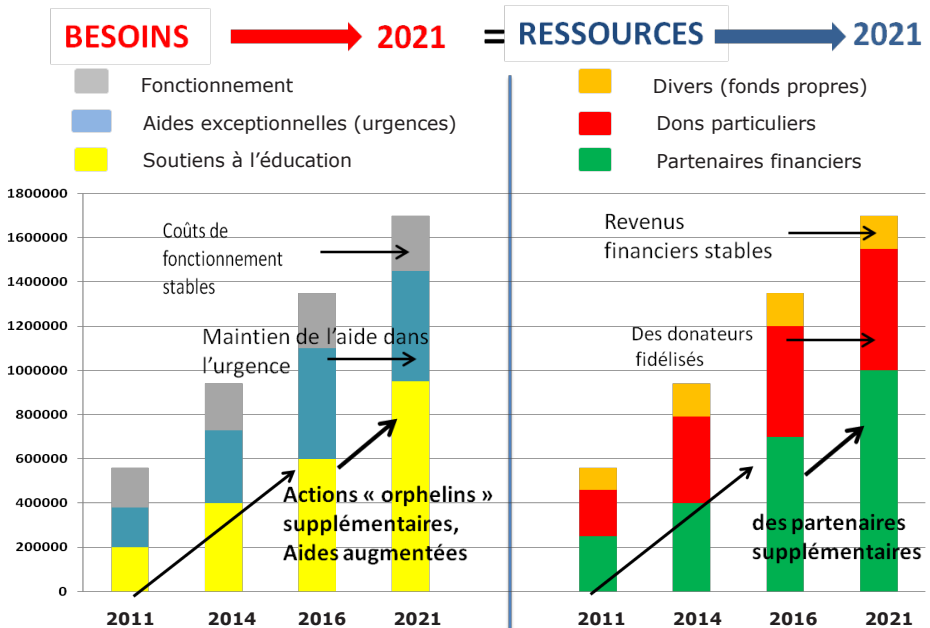
Consolider l'entraide au profit de 550 familles endeuillées, pour l'essentiel de la communauté « TERRE » :

- Pérenniser le tronc commun « bourses d'études » au profit de 850 orphelins
- Faire effort pour 350 orphelins vivant sous le seuil de pauvreté dans le suivi de leur scolarité (parrainage)
- Financer la formation de 80 d'entre eux qui accèdent mal aux diplômes, dans le cadre d'un projet professionnel
- Améliorer l'écoute au quotidien des conjoints survivants et l'accompagnement de proximité (partenariat)

Pour atteindre ces objectifs d'ici 2021, l'ADO doit susciter des dons supplémentaires.

### ► Un défi financier à relever pour le réaliser

Réaliser un budget social d'environ 1 500 000 euros d'ici 2021 qui suppose un accroissement annuel des ressources de l'ordre de 60 000 euros



➤ **Le conseil d'administration**

Président :	général de corps d'armée (2s)	Jean-Tristan <b>VERNA</b>
1 <sup>er</sup> Vice président :	Administrateur civil hors classe	Jacky <b>BERNE</b>
2 <sup>ème</sup> Vice président :	général de division (2s)	Jean-Paul <b>MARTIAL</b>
Secrétaire générale :	lieutenant-colonel (er)	Marie-France <b>CARABIN</b>
Secrétaire général adjoint :	lieutenant-colonel (er)	Guy de <b>SAINT-GERMAIN</b>
Trésorier général :	monsieur	Jean-Claude <b>BONHOMME</b>
Trésorier général adjoint :	capitaine	Rudy <b>LABOUREL</b>

CCH Albert **ADIFELOR**- GBR (2s) Luc **BATIGNE** - LCL (er) Romain **BOUR**  
BCH Laurent **CAPELLE** - LCL (er) Jean-Jacques **CHAMINADE**  
madame Christiane **DELPHIN POULAT** - madame Evelyne **ECHEVARNE**  
madame Marie **CHEREAU** - monsieur Jacques **EGO**  
GBR (2s) Alain **LACORNE** – ACH (er) Françoise **SPINACCIA**  
madame Florence **TEXIER** – madame Marie-Ange **THIERRY**  
madame Sabrina **VERRIER** - CRP Ingrid **VIGIER**.

➤ **Le siège**

Délégué général : général (2s) Robert **HERUBEL** 01 41 93 35 02  
Adjoint, en charge des aides sociales : major (er) Yves **AUBIN** (35 04)  
Assistante, en charge des orphelins : madame Brigitte **de GONZAGAT** (35 03)  
Comptable, en charge des prêts et séniors : madame Angélique **BRAMI** (35 06)

➤ **Les délégués locaux**

La liste des délégués locaux est consultable sur le site : [entraide-defense.fr](http://entraide-defense.fr)

**Contacter l'ADO :**

**Case 104 - Fort neuf de VINCENNES - Cour des Maréchaux**

**75614 PARIS Cedex 12**

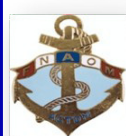
**[ado.paris@wanadoo.fr](mailto:ado.paris@wanadoo.fr) - [www.entraide-defense.fr](http://www.entraide-defense.fr)**

**La solidarité n'est pas obligatoire, elle est juste indispensable**

# Nos partenaires



**Ensemble, pour une action solidaire coordonnée.**



Edition juin 2017